



AGRESSIONS VERBALES

Par Equinoxe

- Le Commissariat refuse de prendre ma plainte pour ce motif et je dépose une main courante supplémentaires. l'agent me conseille "de faire intervenir un homme de mon entourage"...sic, il n'y en a pas.

Exédée j'ai glissé un mot sous la porte des voisins harceleurs :

"Veuillez cesser de proférer des insultes continues à mon égard depuis votre studio. Cela dure depuis un certain temps déjà"

L'homme a sonné chez moi et d'un air agressif m'a dit qu'il n' y avait personne, que personne de m'avait insulté de visu et que j'étais folle, j'ai refermé et eu très peur"

Mon propriétaire à l'air surpris de mes plaintes et me revoie vers la justice ou un médiateur. Me conseille de ne pas ouvriret de ne pas en entendre.

Que puis-je faire pour avoir la paix et la sécurité rapidement car je vis seule.

Cordialement

Par jury34

Bonjour,

Si réellement cela persiste, il faudra trouver des preuves (témoignages, enregistrements sonores, etc.) et envisager une procédure judiciaire.

Cordialement

Par Equinoxe

Je pense aussi qu'il faut des preuves. J'ai un dictaphone et je vais voire ce que cela donne. Je vais aussi faire le tour des voisins autour d'eux pour savoir si ils entendent des insultes.Je viens de prendre conscience que les agressions perverses sont calculées et difficiles à prouver.

Merci pour vos conseils et votre soutien

PS. L'agent du Commissariat m'a dit qu'il y avais d'autres personnes qui se sont plaintes me n'a pas voulu donner de nom.

Par jury34

Effectivement, le commissariat ne peut divulguer ce genre d'informations.

Je pense qu'il faut vous prémunir de ces agissements en collectant un maximum de preuve en vue de commencer une procédure judiciaire si cela est nécessaire.

N'hésitez pas à me tenir au courant au besoin et pas à pas dans vos démarches.

Je reste à votre entière disposition.

Très cordialement

Par Equinoxe

Merci 1000 fois, je n'hésiterai pas.

ps. Mon propriétaire me conseille de déménager et la police de trouver un garde du corps...je suis bien avancée...(C'est la préhistoire)

Par jury34

Ce sont effectivement 2 solutions...

Ou la procédure judiciaire....

Je sais, c'est une situation difficile...

Cordialement

Par Equinoxe

bonjour,

Je rentre de congés et à peine rentrée chez moi, les insultes incessantes reprennent non-stop, le courrier au voisin perturbateur n'a eu aucun effet, pire il a sonné chez moi, agressif et autoritaire, voire grossier et a prétendu qu'il se "disputait avec sa compagne", que je n'avais pas reçu d'insultes en face à face, et que j'étais folle. Sur ce, les insultes ont reprises (toujours les mêmes et toujours de la part de la compagne).

La gardienne a qui j'ai parlé depuis longtemps de cette situation a pu interpeler le voisin en question et lui faire savoir que je me plaignais de subir des insultes à longueur de journée (et même la nuit parfois), ce dernier a nié les faits à nouveau, et lui a répondu que quand bien même, il disait ce qu'il voulait chez lui...il n'a montré aucune volonté de coopération et lui a dit que je pouvais faire des démarches juridiques que je voulais.

En résumé, aucune amélioration, il est très sûr de lui, comme si il n'avait rien à craindre de moi.

Merci pour vos commentaires (prochaine étape??)

Bien cordialement

Il n

Par jury34

Bonjour,

Je suis navré pour vous !

Prochaine étape : constituez vous un faisceau de preuves concordantes (témoignages, enregistrements sonores, etc.) et rendez-vous au commissariat pour déposer plainte.

Tenez moi au courant.

Bien cordialement

Par Equinoxe

Bonjour jury 34

Le Commissariat refuse d'enregistrer une plainte pour ce motif mais j'ai déposé une nouvelle main courante en signalant mes démarches et la mauvaise foi du voisin.

En ce qui concerne l'enregistrement, ce n'est pas facile je me suis renseignée il faut un matériel sophistiqué pour entendre quelquechose, le dictaphone ne donne rien (j'ai essayé). Le voisinage entend des disputes mais pas les insultes à mon égard...

Ces individus vivent en couple avec enfants mais la gardienne m'a indiqué que la boîte aux lettres est au nom de la femme et la quittance de loyer au nom de l'homme. A ma connaissance ils n'ont jamais travaillé et perçoivent certainement les allocations séparemment. Pensez- vous qu'il y a quelque à faire de ce coté (fraude caf?)

Bien cordialement

Par jury34

Je ne suis pas favorable à la délation, laissons ce genre de pratiques au passé et aux sombres périodes de notre histoire.

Une autre solution consisterait à sonner à toutes les portes lorsque vous vous faites insulter pour que les voisins prennent conscience du problème et vous fournissent des attestations.

Encore une fois, le mieux est sûrement de déménager plutôt que de vivre dans ce genre d'ambiance...

Cordialement

Par Equinoxe

Je me renseigne effectivement auprès de mon propriétaire car subir un harcèlement de la sorte me rapelle une sombre histoire aussi.

Cordialement

Par jury34

Tenez bon et informez moi de la suite.

Je reste à votre entière disposition.

Très cordialement